



# Planeur Club de l'Atlantique

Aérodrome de Montaigu

Les Landes de Corprais

85 600 Montaigu Vendée

## CONDITIONS \* 2024

\* : Conditions validées lors du conseil d'administration du 17 décembre 2023. Conformément au règlement intérieur de l'association, elles sont susceptibles d'évoluer sur décision du Conseil d'administration.

<b>Formule stagiaire débutant 3 jours :</b>	<b>-25 ans</b>	<b>+ 25 ans</b>
➤ Hors licence FFVP		
➤ 3 premières journées de vols de formation.		
➤ Renouvelable 1 fois — non remboursable		
➤ <b>TOTAL</b> (paiement obligatoire à l'inscription)	<b>200 €</b>	<b>250 €</b>

<b>L'adhésion au club et l'assurance</b>	<b>- 25 ans</b>	<b>+ 25 ans</b>
➤ Cotisation club annuelle	30 €	30 €
➤ Accès parc planeur et remorquage	70 €	170 €
➤ Accès parc planeur et remorquage 2° membre d'une famille		85 €
➤ Participation journalière (pilotes de passage)	15 €	15 €

<b>Le remorquage</b>		
➤ Forfait 500 m	30 €	30 €
➤ Forfait 600 m	34 €	34 €
➤ Forfait 700 m	38 €	38 €
➤ Forfait 800 m	42 €	42 €
➤ Forfait 900 m	46 €	46 €
➤ Forfait 1000 m	50 €	50 €
➤ Dépannage air/heure	180 €	180 €

**Location des planeurs :** la tarification repose sur un système forfaitaire ou sur un système de tarification à l'heure de vol, au choix du pilote.

**Forfaits :** Les forfaits sont nominatifs, non remboursables, sauf cas de force majeure.

➤ 20 heures de vol	400 €	480 €
➤ Prolongation de 10 heures	200 €	240 €
➤ Forfait illimité	800 €	960 €

**Tarification à l'heure de vol :**

	<b>- de 25 ans</b>	<b>+ de 25 ans</b>
➤ Astir, Pégase	24 €	28 €
➤ Biplace, DG300	25 €	30 €
➤ DG600	26 €	32 €

**Vol d'initiation 115 €**

**Licence assurance FFVP obligatoire :** en supplément, voir tarifs en annexes ci-après. Si la licence FFVP est souscrite dans une autre entité affiliée, une copie signée devra être fournie au PCA.

**NB :** La souscription d'un forfait 20 h à l'inscription est obligatoire pour les pilotes détenteurs d'une SPL ou les stagiaires déjà licenciés en année N-1.

**Bourses :** pour aider à financer la progression des pilotes de moins de 25 ans (au 01/01 de l'année en cours), des bourses par objectifs sont attribuées par la FFVP et le Comité Régional de Vol en Planeur des Pays de Loire

<b>Pass Planeur</b>	<b>Non titulaires du BIA</b>	<b>Titulaires du BIA</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Licence découverte 3 jours</li> <li>➤ Au lâché (1<sup>er</sup> vol solo)</li> <li>➤ À l'obtention du Pass Planeur</li> <li>➤ À l'obtention de la SPL — Licence de Pilote de Planeur</li> <li>➤ Comité régional : à l'obtention de la SPL               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Hommes</li> <li>○ Femmes</li> </ul> </li> </ul>	100 € 150 € 150 € 75 € 125 €	100 € 200 € 200 € 75 € 125 €
<b>Aides complémentaires et aides à la performance</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'obtention de la compétence campagne +</li> <li>➤ À l'obtention de l'autorisation Voltige simple ou avancée</li> <li>➤ Premiers 1000 kms déclarés sur le Netcoupe en commandant de bord</li> <li>➤ Participation à un premier championnat officiel</li> </ul>		300 € 200 € 200 € 200 €